



Patronage retenu pour notre nouvelle paroisse Sainte Marie-Madeleine en Beauvaisis

- Nous voulions un **patronage féminin** car nos consultations ont révélé que les paroissiens s'interrogent et sont sensibles au rôle des femmes dans la vie de l'Église.
- Nous voulions une figure **biblique** pour faciliter le rappel de notre vision en lien avec l'Écriture et jusque dans les prédications.

- Marie-Madeleine, une femme fragile, **cabossée mais devenue sainte**.
- Encourage à la prise en compte de notre vulnérabilité et de notre résilience.
- Elle incarne non pas la perfection mais la conversion des pécheurs qui, par grâce, peuvent devenir saints.
- Pour qui veut s'abandonner à la grâce du salut, il n'est pas d'obstacle.
- Sa sainteté dit que nous avons besoin de chacun tel qu'il est et qu'il n'est pas nécessaire d'être parfait pour devenir disciple et entrer dans l'Église.
- Comme pécheresse, blessée par la vie, elle nous dit que l'Église, à la suite du Christ, doit servir les plus éprouvés par la vie.

- Elle fait partie des rares disciples à se tenir **au pied de la croix**, versant toutes ses larmes à celui qui s'offre sur le bois de la croix.
- Jésus lui a confié la première annonce de la joie pascale
- Premier témoin de la résurrection** et « Apôtre des Apôtres » puisqu'elle leur a transmis la bonne nouvelle de la résurrection.

- Une sainte mise en avant par le Pape François. Le 22 juillet du calendrier liturgique était jusqu'en 2016 l'occasion de célébrer la mémoire (dite obligatoire) de Marie-Madeleine : depuis, c'est une célébration d'un rang plus important, puisqu'il s'agit d'une **fête**. La décision, voulue par le Pape François, fut annoncée dans un décret de la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements. Cette décision se situe dans le contexte ecclésial actuel qui impose une réflexion plus approfondie sur la dignité de la femme, la nouvelle évangélisation et la grandeur du mystère de la miséricorde divine.
- Fête le 22 juillet mais nous trouverons bien un moment d'honorer notre sainte patronne
- hors vacances scolaires.